

DOSSIER

Festiv'Halle : une réalisation collective...

► 7-10



Proposition de mutuelle communale page 4 Tour d'horizon des travaux page 11

Isolation à 1€ : une réalité ? page 13 Retour sur la semaine de 4 jours page 14





© Mairie

Repas des anciens. Le 6 avril.



© CFA

Chasse aux oeufs. Le 13 avril.



© Mairie

Commémoration du 8 mai.



© Mairie

Spectacle de l'école maternelle. Le 5 juin.



© Mairie

Atelier pâtisserie du CMJ. Le 15 juin.



© Mairie

Exposition du périscolaire. Le 18 juin.



© Mairie

Prix des Émouquets. Le 18 juin.



© Mairie

Spectacle de cirque du Réveil Roncherollais.
Le 26 juin.



© Mairie

La 9^{ème} édition de Festiv'Halle a eu lieu le 29 juin. Malgré l'annulation de la kermesse scolaire par les parents d'élèves et les enseignants, vous avez encore répondu présents, sous une forte chaleur, au son des musiques du monde !

- 4-5 Vie communale
- 6 Au conseil
- 7-10 Dossier : Festiv'Halle : une réalisation collective...
- 11 Travaux
- 12-13 Environnement
- 14-15 Jeunesse
- 16 Bibliothèque
- 17-19 Associations

ÉDITO



© Mairie

Jean-Michel Mazier, délégué à la culture et aux liens entre les générations.

Depuis plusieurs mandats, nous nous efforçons de vous proposer une grande diversité dans nos animations culturelles, en s'appuyant sur la richesse du tissu associatif, mais aussi en ouvrant la commune à des artistes et à des spectacles pour tous.

L'accès à la culture est un droit fondamental qui contribue à l'éducation du citoyen et à son émancipation. Son objectif : l'égalité entre les Hommes, l'un des trois termes de la devise nationale.

La culture permet de développer les liens sociaux, l'enrichissement personnel, l'ouverture d'esprit, d'alimenter la réflexion, et surtout de s'ouvrir au monde, à ses différentes cultures et, donc, aux autres.

C'est pourquoi nous proposons un large choix pour divers publics, qui permet de trouver, à un moment ou à un autre, le plaisir de participer à la vie locale autour de divers spectacles (intercommunal, intergénérationnel, "Les Flanerolles"...), du prix des Émouquets, du festival

SPRING, de Festiv'Halle, ou encore des animations périscolaires sur les temps du midi avec de nombreuses activités proposées pour une découverte culturelle...

La culture doit être le vecteur du partage, de la connaissance, de l'ouverture pour s'enrichir de rencontres ; elle n'est pas l'affaire de quelques-uns ou réservée à une élite. Elle est destinée à tous. Il faut donc la faire vivre, la partager, pour pouvoir la diffuser au plus grand nombre.

Pour toutes ces raisons, la culture lutte contre les préjugés, le racisme, l'obscurantisme et favorise le vivre ensemble.

Par notre programmation, nous nous efforçons de proposer une ouverture sur la culture, mais celle-ci n'est possible que par votre participation aux différents événements.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre durant les diverses manifestations communales qui ont lieu tout au long de l'année pour, ensemble, être acteurs de la vie communale. ■

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Maxime Trompier

Rédaction et relecture : Monique Boissière, José Delamare, Gilbert Decoodt, Ludivine Farou, Hervé Goubert, Philippe Jeanne, Fabienne Leblond, Jean-Michel Mazier, Amira Qanabita, Sylvaine Santo, Maxime Trompier, les bénévoles de la bibliothèque, les professeurs de l'école "Les Émouquets", et les associations roncherollaises.

Conception graphique : service communication

Visuels : voir crédits, www.pixabay.com

Impression : Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr



© Pixabay

*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS
D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72 rue de l'église

Tél : 02 35 59 09 59

Fax : 02 35 59 95 50



Proposition de mutuelle communale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises ont l'obligation de proposer une complémentaire santé (mutuelle) à leurs salariés qui ne peuvent la refuser que sous des conditions spécifiques. Cette mutuelle est prise en charge financièrement par l'entreprise, à hauteur de 50 % minimum.

Toutes les personnes qui ne sont pas salariées (retraités, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, commerçants, femmes ou hommes au foyer, étudiants, etc.) doivent souscrire une mutuelle personnelle entièrement à leur charge.

Pour améliorer les conditions de couverture santé des habitants de Roncherolles-sur-le-Vivier non-assujettis à une mutuelle d'entreprise, Sylvaine Santo, Maire de la commune, a signé un courrier d'engagement avec la société Axa en juin 2019. La société Axa, spécialisée dans le domaine des assurances des biens et des personnes, propose un dispositif de mutuelle communale qu'elle développe déjà au sein de plusieurs communes de la région Normandie.

Le dispositif de mutuelle communale consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité, à des prix compétitifs.

Le courrier d'engagement de Madame Santo autorise la société Axa à proposer, aux habitants qui le souhaitent, un contrat de mutuelle à un tarif préférentiel, en fonction des situations citées plus haut. Par ailleurs, les habitants déjà clients de cette entreprise pourront, s'ils le souhaitent et si leur situation personnelle le permet, bénéficier des nouveaux tarifs proposés.

La commune permet la mise en relation des habitants de Roncherolles-sur-le-Vivier et de la société Axa. Elle n'est pas signataire des contrats qui seront souscrits directement par les habitants qui le souhaitent.

Afin de mesurer l'intérêt porté à ce nouveau dispositif, un questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres début juillet et les habitants intéressés ont pu le compléter et le déposer à la mairie.

Une réunion publique d'information sur ce dispositif de mutuelle communale est organisée **jeudi 5 septembre à 18h30** à la **salle La Pépinière**.

Vous pourrez assister à la présentation du projet, poser toutes les questions que vous souhaitez, et rencontrer les conseillers locaux de la société Axa.

Un apéritif offert par Axa suivra la présentation. ■



Spectacle intergénérationnel du 14 septembre 2019

Samedi 14 septembre aura lieu le spectacle *Histoires de guitares* à la salle La Pépinière. Pour y participer, vous êtes invités à réserver vos places (gratuites) en contactant la mairie. En effet, seules 70 personnes pourront prendre place. Si vous le désirez, une participation financière libre sera possible. Suite au spectacle, un verre de l'amitié vous sera offert en présence de l'artiste Gaëdic Chambrier. Voici une présentation de cet autodidacte, pour mieux le connaître avant de le rencontrer.

Avant de devenir musicien, Gaëdic Chambrier a suivi 2 cycles universitaires : histoire et géographie. De cette expérience, il a gardé le goût pour la découverte du monde et les cultures humanistes ; cela constitue un des ferments de *Histoires de Guitares*, par la mise en perspective de la musique, des instruments avec leurs contextes culturels, naturels, historiques et géographiques. Il est déjà musicien professionnel à 20 ans et donne des cours de guitare en Normandie et à Paris. Fondateur ou membre de plusieurs groupes qui lui permettront de s'accomplir dans divers rôles (chef d'orchestre, compositeur, musicien-comédien...), il a cotoyé de nombreux artistes : Bonnie Tyler, Blondie, Simply Red, Joe Satriani, Trust, Marc Lavoine, etc.

En 2013, il monte le spectacle *Histoires de guitares* : entouré d'une vingtaine de guitares, toutes différentes et de grande lutherie, Gaëdic Chambrier propose un voyage musical parcourant les âges et les cultures du monde. Depuis, ce spectacle a fait le tour de France, à l'occasion de multiples festivals, saisons culturelles, rencontres dans les écoles et conservatoires de musique...

Voilà, vous connaissez un peu mieux ce musicien touche à tout de la région, alors venez l'écouter en "live" avec son spectacle *Histoires de guitares* et découvrir, ou redécouvrir, cet instrument et ses déclinaisons sur scène avec plus d'une vingtaine de semblables. ■



© Mairie

Forum des associations 2019



Nous vous donnons rendez-vous
samedi 7 septembre de 16h à 18h
à la **salle La Pépinière**
pour découvrir les nouveautés associatives
disponibles dans notre commune.

En attendant, vous trouverez les contacts de certaines associations dans les dernières pages de ce numéro.



Tous les visuels : © Pictalby

LES RONCHES N° 109

Tarifs des services périscolaires et révision du règlement intérieur

La rentrée scolaire 2019-2020 scellera le retour à la semaine scolaire de 4 jours (voir notre numéro d'avril 2019). Le conseil municipal a, dans ce cadre, adopté à l'unanimité 2 délibérations.

Délibération 1 : les nouveaux tarifs du service périscolaire

(au 1^{er} septembre 2019) :

A - Accueil périscolaire :

- de 7h30 à 8h20 : 2€
- de 12h30 à 13h30 : gratuit
- de 16h30 à 18h00 : 4€

B - Restauration scolaire :

- 1^{er} et 2^{ème} enfant : 4,20 €
- 3^{ème} enfant : 3,20 €
- 4^{ème} enfant : 3,08€
- Enfant avec panier : 2,90 €

C : Restauration scolaire, coût réel par enfant si absence : 9 €

D : Frais de dossier annuel par famille : 15 €

Délibération 2 : Approbation de la révision du règlement intérieur des services périscolaires. Elle concerne notamment la modification des tarifs et horaires du service. ■



© Pixabay

PLUi

Au terme de 3 années de travail, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Métropole Rouen Normandie a été soumis, en séance du 14 mai 2019, à l'avis du conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier.

Le PLU métropolitain est l'outil de mise en œuvre d'un projet d'aménagement du territoire cohérent et durable sur les 71 communes de la Métropole. Il a pour ambition de protéger les espaces agricoles et naturels, le patrimoine bâti et naturel, de renforcer la présence du végétal en ville, de protéger les biens et les personnes, tout en favorisant le développement du territoire.

Considérant l'intérêt de ce projet, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, un avis favorable assorti de remarques. Vous pourrez les consulter dans le compte rendu du conseil municipal téléchargeable sur le site Internet de la commune. Une enquête publique se déroule du lundi 19 août au mardi 1^{er} octobre 2019 inclus ; la commission d'enquête rendra

PLH

Après plus de 2 ans de travaux, la Métropole finalise l'élaboration de son Plan Local pour l'Habitat.

Il définit pour 6 ans les priorités de la politique du logement, de l'amélioration de la performance énergétique et de l'accessibilité du bâti.

Le PLH comprend un diagnostic, des orientations, et un programme constitué d'actions thématiques et de fiches communales.

L'ambition est de structurer une politique de l'habitat équilibrée sur le territoire métropolitain.

Les priorités qui sont identifiées pour la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier sont de :

- Promouvoir un développement équilibré ;
- Favoriser les parcours résidentiels ;
- Mieux répondre à l'ensemble des besoins : un enjeu de solidarité.

L'avis du conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier doit être recueilli concernant ce PLH. En séance du 14 mai 2019, il a voté à l'unanimité un avis favorable à ce projet. Vous pourrez consulter la délibération complète dans le compte rendu du conseil municipal téléchargeable sur le site Internet de la commune, rubrique "conseils municipaux". ■

Coopérative scolaire

Comme chaque année, le conseil municipal a voté le versement d'une subvention à la coopérative scolaire, qui s'élève à 1 088 € pour l'école maternelle et 2 248€ pour l'école élémentaire. Cette décision a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 14 mai 2019. ■

ensuite son avis et ses conclusions motivées sur le projet de PLUi. Le dossier, éventuellement modifié, sera soumis à l'approbation définitive du conseil métropolitain en début d'année 2020. ■



© Métropole Rouen Normandie

Festiv'Halle : une réalisation collective...

LES MUSIQUES DU MONDE S'INVITENT À FESTIV'HALLE !

Samedi 29 juin 2019
De 10h à 1h du matin

- Tournoi de football
 - Kermesse de l'école
 - Danse orientale
 - Musique africaine
 - Apprenti touléist (par le CFA)
 - Repas africain
- Une réservation avant le 22 juin
au 06 72 29 08 49, après 18h
- Rentrée aux flambeaux
 - DJ



... Un moment de partage !



Les organisateurs de Festiv'Halle tiennent à remercier chaleureusement l'association Jog'Nature, qui a renoncé à sa subvention municipale de 300 €, ce qui a permis le financement du spectacle du groupe Kinky Beats lors de la fête.

Nous venons de fêter la 9^{ème} édition de Festiv'Halle. Depuis sa 1^{ère} édition pour fêter la rénovation de la grange de la ferme Debruyne avec la création de la halle, Festiv'Halle n'a cessé de réunir les forces vives de notre commune. Par la suite, le succès a toujours été au rendez-vous, grâce aux soutiens des associations, de l'épicerie, des bénévoles et des Roncherollais(es), venant nombreux.

Chaque année, nous tentons de nous renouveler sur le thème et les groupes de musique, tout en conservant nos jeux en bois et la convivialité. C'est toujours l'occasion de se retrouver, d'échanger, de partager, en laissant la routine de côté, dans une ambiance festive, où l'espace d'une soirée, nous délaissions nos tablettes, smartphones et autres ordinateurs pour le plaisir d'un réel moment d'échange. En 2019, ce sont les musiques du monde qui nous ont rassemblés !

Depuis 2 ans, Festiv'Halle s'est étoffé d'un tournoi de football le matin, à destination des enfants des classes élémentaires. Cette année, malgré l'annulation de la kermesse scolaire par les parents d'élèves et les enseignants, vous avez encore répondu présents, sous une forte chaleur, synonyme d'été !

Présidents d'associations (football, CFA, badminton), bénévoles, artistes... Nous avons recueilli

David Leroux, président de l'ASRV Football

Quelles sont tes motivations pour participer à Festiv'Halle ?

Il me semble qu'il est important de participer à cette animation, qui fédère un bon nombre d'associations : cela nous permet de nous faire connaître, en ciblant notre action ce jour-là sur les jeunes, et amener les parents autour du terrain de foot. Ce qui est frappant dans cet événement, c'est le nombre de bénévoles qui aident au bon déroulement de cette journée.

Quels sont les projets du club ?

Actuellement, nous avons 2 équipes qui jouent le dimanche : une le matin et l'autre l'après-midi. Nous souhaitons vivement créer une équipe de jeunes, et c'est aussi pour cela que nous organisons le tournoi jeunes lors de Festiv'Halle.



Corinne Bellenger, présidente du Comité des Fêtes et de l'Animation (CFA)



Peux-tu nous présenter ton association ?

Depuis sa création en 1981, le CFA a proposé de nombreuses animations aux Roncherollais, mais a toujours essayé de le faire en partenariat avec la mairie, les autres associations, les commerçants et les bénévoles, afin de fédérer les bonnes volontés.

Quelles sont tes motivations pour participer à Festiv'Halle ?

C'est d'abord d'être acteur de la vie de la commune et plus particulièrement de cette journée de partages, de réjouissances, et de découvertes artistiques. C'est aussi le plaisir d'avoir créé un moment de convivialité qui, je l'espère, a renforcé les liens entre les habitants. Enfin, c'est donner à d'autres personnes l'envie d'être bénévoles.

Quelles sont tes souhaits pour les prochaines éditions de Festiv'Halle ?

Je souhaite que cette belle fête se renouvelle encore longtemps, avec la participation de toutes les forces actives de notre commune : associations, commerçants et de nombreux bénévoles. Il faut que les Roncherollais comprennent que Festiv'Halle est leur fête, et que c'est avec eux qu'elle pourra durer.



L'an dernier, nous avons décidé de mettre en place le gobelet réutilisable à 1€, comme dans les plus grands festivals. Cette année, nous avons souhaité aller plus loin, en accentuant cet engagement et en demandant aux personnes venant à l'événement d'apporter leurs assiettes et couverts, pour réduire l'utilisation de plastique, ainsi que notre empreinte écologique. Cette initiative est destinée à anticiper la loi de janvier 2020, qui interdira l'utilisation de plastique jetable. Nous continuerons, désormais, à aller dans ce sens sur les prochaines manifestations. ■

les témoignages et ressentis de différents acteurs contribuant à la réussite de la fête du village.



Philippe Mallet, bénévole fidèle de Festiv'Halle depuis la première édition

Qu'est-ce qui t'a donné envie de participer à Festiv'Halle, et surtout de rester bénévole ?

Je suis bénévole depuis la première édition. Cela me fait plaisir de donner un peu de temps dans l'organisation de Festiv'Halle. Cela me paraît important que chacun puisse faire un petit quelque chose pour participer à la vie de la commune.

Daniel Labarre-Gilles, bénévole, et par ailleurs président de l'ARSV Badminton

Je suis bénévole à Festiv'Halle car je souhaite soutenir les membres du bureau du CFA, dont ma femme fait partie. Ma contribution est utile, car il y a pas mal de choses à faire pour que Festiv'Halle puisse avoir lieu. En plus, j'apprécie de le faire car cela me permet de partager des moments de convivialité pendant la fête, mais aussi avant, quand on prépare les lieux.



Il y a du travail le samedi matin pour que la fête puisse avoir lieu, et toute aide est la bienvenue !





Comme tous les ans, les jeux en bois ont amusé petits et grands.



Trésor d'Orient 76 : C'est une belle fête : c'est très sympa de pouvoir bloquer la place du village et de la sécuriser, pour que tout le monde puisse s'amuser.

Nicolas Plumet, de Soda : On adore pouvoir se produire et faire découvrir la musique et les instruments africains. En plus, étant Roncherollais, cela me fait doublement plaisir !



Ressentis des artistes



Kinky Beats : Je suis très heureux de voir qu'une telle fête existe encore. On voit de moins en moins de fête de village. C'est très bien de pouvoir faire vivre cet esprit de convivialité.



DJ Sé Bass : Cela fait 3 années que je viens à Festiv'Halle, et j'ai tout de suite aimé cette fête car les personnes m'ont salué directement. N'étant pas moi-même Roncherollais, ça m'a touché. On voit de plus en plus de personnes qui se renferment, de l'individualisme, et ici on voit de réels échanges et ça fait plaisir.

Après la traditionnelle retraite aux flambeaux, place à la soirée dansante jusqu'à tard dans la nuit !



Une réunion bilan aura lieu mercredi 25 septembre à 18h30 en mairie ; rejoignez-nous pour construire, ensemble, la 10^{ème} édition de notre fête communale ! ■

La végétalisation du Bois Breton



C'est à l'occasion de 2 réunions avec les habitants de la rue du Bois Breton (en octobre 2018, puis en avril 2019) que les choix de végétalisation ont été pris. Dernière étape de ce grand projet de réaménagement du lotissement, une alternance de trèfle gazonnant, de sedum, de graminées, de pennisetum, etc. commencent à prendre place dans les parterres. La totalité de la végétalisation sera terminée pour la fin de l'automne.

Toutes les perturbations liées à l'enfouissement des réseaux électriques et du téléphone, au remplacement du réseau d'adduction d'eau potable, aux travaux d'assainissement, suivis de ceux de la voirie, à la réparation de la mare, sont maintenant loin derrière nous, et c'est avec grand plaisir que riverains et visiteurs se promènent dans ce quartier.

Pour mémoire, la totalité des travaux aura coûté près de 1 300 000 €, dont seulement 45 700 € à la charge de la commune, pour l'enfouissement du réseau téléphonique, le qualitatif sur la réalisation des trottoirs, et la végétalisation. La différence étant financée par le Syndicat Départemental d'Énergie, dont la commune faisait partie, ainsi que la Métropole-Rouen-Normandie. ■

Tour d'horizon des travaux dans notre commune



Nouvelle possibilité de stationnement à la Mare aux Loups.

Petits travaux :

- Création d'un stationnement à la Mare aux Loups au niveau des logements locatifs.
- Élagage des arbres d'alignement rue des Canadiens.
- Restauration d'un chéneau vétuste à la Pépinière.
- Entretien du sol du terrain multisport.
- Réfection du terrain de tennis : devant l'importance des frais pour l'entretien du terrain extérieur, il va être procédé au remplacement du revêtement par un gazon synthétique.



Élagage des arbres rue des Canadiens

Entretien de la voirie :

- Une reprise de tous les marquages au sol, bandes d'arrêt au stop, passages piétons.
- Une campagne de rebouchage des trous provoqués par les intempéries de l'hiver.

Grands travaux :

- Une réfection de la chaussée sur la départementale 15 et la route de Fontaine-sous-Préaux a eu lieu en juin. Des enrobés ont été appliqués pour les courbes de la côte de Darnétal et gravillonnage pour le reste des voiries. Les marquages sont en cours de réalisation.

- La Métropole Rouen Normandie a entrepris la réalisation d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement à proximité de l'atelier technique communal. À la suite des inondations provoquées par les grandes pluies de 2007 et après études, la décision avait été prise de réaliser un bassin de retenue afin d'éviter le renouvellement de ces inondations centennales. D'une superficie d'environ 1000 m², l'ouvrage est implanté en grande partie sur les bois en limites de l'atelier communal et des propriétés voisines, d'où la nécessité du déboisement. ■



© Mairie



© Mairie

Les travaux du bassin de rétention, allée des Bouilleurs, se poursuivent, et ont profondément changé le paysage.

Pour la 11^{ème} édition nationale du Jour de la Nuit, Roncherolles-sur-le-Vivier sort les grands jeux

L'éclairage urbain pollue ! C'est pour sensibiliser les habitants des villes et des villages que Roncherolles-sur-le-Vivier s'est engagé, depuis 11 ans, dans une animation valorisant la nuit noire. Pas d'éclairage public dans nos rues la nuit du 12 octobre. À la place, les conteurs et les astronomes nous montreront tous les plaisirs que nous avons oubliés : rêver en écoutant les contes sous la lune à la veillée, se plonger la tête dans les étoiles, s'imaginer déambulant dans le cosmos...

La soirée sera marquée par 4 temps forts.

Dans un premier temps, Christian Legrand nous racontera tous les dangers auxquels la Terre est exposée : collision d'astéroïdes, radiations cosmiques, etc.

Ensuite, des bénévoles de la bibliothèque municipale nous liront des contes en plein air ; simplement éclairés par la lune, les esprits s'évadent et volent de planète en planète au gré des histoires abordées.

L'œil rivé au télescope, vous découvrirez les merveilles du ciel : la lune, Saturne et quelques objets du ciel profond. Pour plus de confort, 3 télescopes seront mis à votre disposition, et les observations seront encadrées par des astronomes bénévoles.

Si vous avez des jumelles, apportez-les : nous vous dirons où les pointer !

Pour les possesseurs d'un smartphone, nous vous présenterons les applications les plus simples pour se repérer dans le ciel, et évaluer sa qualité.

De nombreux jeux seront proposés pour permettre aux

grands de jouer avec les petits : dominastro, astroquizz, times up sidéral... Les plus agiles pourront s'essayer à la construction d'un outil d'observation du ciel.

Pendant toute la nuit, l'éclairage public ne sera pas allumé. Tout au long de la soirée, nous vous sensibiliserons à la pollution lumineuse et à ses influences néfastes pour la biodiversité.

Pensez à munir votre lampe de poche d'un filtre rouge (comme un emballage de Babybel par exemple), afin de ne pas éblouir les observateurs du ciel.

En automne, les nuits peuvent être fraîches : pensez à vous couvrir en conséquence !

En cas de mauvais temps, les observations seront remplacées par un débat sur le thème "Sommes-nous seuls dans l'Univers ?" ■



Isolation à 1€ : réalité ou arnaque ?

Le dispositif d'isolation des combles à 1 € s'appuie sur le programme des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Les conditions pour en bénéficier :

- Il doit s'agir de l'isolation de combles perdus dans un logement achevé depuis plus de 2 ans ;
- Il faut respecter les critères de ressources, si vous êtes propriétaire occupant ou si vous êtes propriétaire bailleur ;
- Il faut faire appel à un organisme signataire de la charte "Coup de pouce économies d'énergie"

(<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>).

Les travaux réellement pris en charge :

Les travaux suivants, pourtant jugés comme indispensables, **peuvent ne pas être pris en compte** (à vérifier avec le professionnel lors de l'établissement du devis) :

- La dépose de l'isolant existant le cas échéant ;
- La protection et le repérage des réseaux électriques et de ventilation ;
- La gestion des conduits de fumée pouvant traverser l'isolant ;
- La mise en place préalable, avant la pose de l'isolant, d'un pare-vapeur ;
- L'isolation et l'étanchéification des moyens d'accès à vos combles (trappes, portes...).





Certaines entreprises proposant une isolation des combles à 1 € démarchent les particuliers.

Les services des ministères économiques et financiers ou de l'Environnement ne sont pas à l'origine de sollicitations commerciales par téléphone, courriel, courrier ou visite à domicile.

Si vous constatez des comportements frauduleux, rapprochez-vous de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) au 02 32 81 88 60.

Dans tous les cas, les conseillers info énergie de la Métropole Rouen Normandie sont à votre écoute pour décrypter les devis et vous conseiller sur les subventions auxquelles vous avez droit.

Contact :

Espace Info Energie : 14 bis avenue Pasteur, Rouen.

Pour prendre rendez-vous : 0 800 021 021. ■

Protéger la biodiversité l'hiver

Être un jardinier responsable, c'est également favoriser la biodiversité dans son jardin. Quelques gestes simples peuvent aider plantes et animaux à surmonter la rudesse des températures hivernales.

Le premier des éco-gestes en faveur de la biodiversité est le bannissement des produits phytosanitaires dans l'entretien de son carré de pelouse. Pauvre en espèces animales et végétales, le gazon est un obstacle à la biodiversité. Il est donc nécessaire de changer sa vision du jardin et de laisser la nature reprendre ses droits. Pourquoi ne pas consacrer un recoin de nature sauvage dans son jardin, libre de toute intervention ? Remisez la tondeuse un peu plus tôt cet automne, et laissez le gazon pousser tranquillement. Il ne sera pas plus difficile à tondre au printemps.

Profitez aussi de l'automne qui s'annonce pour troquer les plantes exotiques (buddleia, laurier-feuille, thuyas) par les essences locales comme le hêtre, le chêne, le cornouiller ou l'aubépine. Certaines espèces sont marcescentes, c'est-à-dire qu'elles gardent leur feuillage l'hiver.

Pour protéger les plantes des gelées, utilisez un paillage organique et économique : le résidu des tontes, par exemple, est un paillage idéal, de même que le compost et les feuilles mortes broyées. En utilisant des paillages organiques qui finiront par se décomposer en humus, on augmente la fertilité du sol. De plus, ces paillis organiques protègent également les insectes auxiliaires en hiver.

Pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver et de revenir peupler votre jardin au printemps, laissez de la végétation en place, des points d'eau et choisissez vos graines et boules de graisse.

Il est dommage de tout élaguer, car de nombreuses plantes, en particulier d'ornement, conservent des graines qui font le bonheur des oiseaux en hiver. Préférez le printemps pour élaguer, ainsi la sève remontante facilitera la cicatrisation de l'arbre. Enfin, parce que les insectes jouent aussi un rôle indispensable dans les jardins, ils ont également un droit d'asile. Ces abris ont l'avantage d'être peu coûteux puisqu'ils peuvent se résumer à l'installation de tas de bois découpés ou d'amas de tiges creuses. Un peu de "bazar" au fond du jardin permet aux insectes de passer un bon hiver.

Enfin, si vous êtes bricoleur, installez un hôtel à insectes à base de matériaux de récupération (palettes, tuiles, briques, paille). ■



© Pixabay

Retour de la semaine de 4 jours à l'école

Cette rentrée 2019-2020 voit le retour de la semaine scolaire de 4 jours, par dérogation accordée par M. l'Inspecteur d'Académie le 3 avril 2019.

Les **nouveaux horaires des écoles maternelle et élémentaire** les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont donc les suivants :

Matin : 8h30 avec ouverture des portes à 8h20.

Pause méridienne : 11h45-13h45 avec ouverture des portes à 13h35.

Soir : 16h30.

Le **service périscolaire et le restaurant scolaire** maintiennent également leur fonctionnement pendant les périodes scolaires tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon les horaires suivants :

Matin :

- 7h30 : ouverture des portes de l'accueil périscolaire pour les enfants inscrits.

- 8h20 : les enfants sont remis sous la responsabilité des enseignants. Les élèves de maternelle sont accompagnés par un encadrant de l'accueil périscolaire dans le vestiaire de leur classe et les enfants de l'élémentaire sont remis dans la cour.

Pause méridienne :

- 11h45-12h30 : 1^{er} service de restauration pour les enfants inscrits de maternelle, et ceux prévus aux activités de loisirs encadrées.

- 12h30-13h35 : 2^{ème} service de restauration pour les enfants inscrits du CP au CM2.

- 12h30-13h30 : activités de loisirs encadrées pour les enfants inscrits.

- à partir de 12h30 : sieste des enfants de la petite section de maternelle.

- 13h35 : remise des enfants sous la responsabilité des enseignants.

Soir :

- 16h30 : les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont pris en charge par les encadrants : un goûter leur est servi jusqu'à 17h, puis des activités pédagogiques leur sont proposées.

- 18h : fermeture de l'accueil périscolaire.

Les activités du midi gratuites sont donc maintenues cette année, la commune ayant tenu à garder le niveau de qualité de son service périscolaire et pris la décision de ne pas revenir à un simple service de garderie.

Un nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial) sur 3 ans a ainsi été élaboré et soumis aux services de l'État, qui l'ont validé. Malgré la suppression du fond d'aide accordé par ces derniers aux écoles qui maintiennent les 4 jours et demi d'apprentissage et selon un bilan du fonctionnement du service et de ses ressources qui ne manquera pas d'être fait à la fin de l'année scolaire 2019-2020, chacun espère que cette organisation puisse perdurer et ainsi se pérenniser. ■

Les ateliers pâtisserie du CMJ... et de Stéphanie !

Nouveau succès pour l'atelier pâtisserie organisé par le CMJ le 15 juin dernier. 17 "marmitons" et "marmitonnnes" aux fourneaux : rien de plus joyeux pour préparer une dégustation de dizaines de mini-crêpes au nutella, à la confiture ou au sucre, et de cookies aux pépites de chocolat ou à la noix de pécan. C'était donc au choix, et à la carte ! Par petits groupes, dans la bonne humeur et la convivialité, sous l'œil expert de Stéphanie et aidés de plusieurs mamans et "tatas" : tout était prêt pour le goûter festif auquel étaient conviés les parents des futur.e.s chefs ! Et vous savez quoi ? Il n'y a pas eu de restes ! ■

L'exposition de l'accueil périscolaire

Mardi 18 juin, les enfants de l'accueil périscolaire et l'équipe d'animation ont accueilli les familles, les bénévoles et les élus présents pour une exposition "On part en voyage". En fin d'année scolaire, les enfants avaient participé à de multiples activités les emmenant dans la jungle, à New York, en Egypte et à la ferme. Tout cela autour de notre mascotte : la peluche Renault. Tous nos décors ont pu être admirés par les nombreux parents venus participer aux différents stands de jeux choisis et tenus par les enfants : parcours, bowling, chamboule-tout, "kim senteur", course à la paille, pièces dans l'eau, équilibre dominos... Ce fut un moment très agréable, tant pour les enfants, ravis de faire jouer leurs parents, que pour les animatrices. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes venues ce jour-là à l'accueil périscolaire, pour (presque) terminer l'année scolaire ! ■



Le bilan écologique de l'école élémentaire

L'école élémentaire a bénéficié de 2 interventions du SMEDAR (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen), en mars et en avril, pour sensibiliser les élèves au tri des déchets et au gaspillage alimentaire, à l'aide de différents ateliers ludiques. Jeux de société, expériences scientifiques... Les élèves se sont bien investis dans ces activités et ont fait preuve de beaucoup de curiosité.

Au mois de mai, les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont également visité un centre de tri des déchets, toujours par l'intermédiaire du SMEDAR ; découverte du centre et ses "montagnes" de déchets, ses



passerelles automatisées où le plastique, le carton, les déchets alimentaires ou le métal sont ingénieusement triés, rencontre avec le personnel qui, en bout de chaîne, trie manuellement les derniers déchets... Bref, tout ce qui améliore, dans l'ombre, notre quotidien à tous !

Parallèlement, rappelez-vous, 2 "brigades écologiques" avaient été constituées en début d'année pour vérifier que l'eau ne coulait pas sans raison dans les toilettes et que les lumières ne restaient pas allumées alors qu'elles devaient être éteintes : les élèves ont joué le jeu toute l'année. Résultat ? Moins de soucis dans les toilettes concernant la lumière, les papiers et les robinets, donc beaucoup moins de gaspillage ! Nous espérons tous que ces différentes activités ont permis aux élèves de l'école élémentaire de devenir, progressivement, de véritables éco-citoyens !

Des nouvelles de toutemonannée.com

Le blog du service périscolaire est toujours aussi animé !

Les articles rédigés par les enfants et l'équipe d'animation informent les parents 1 à 2 fois par semaine de toutes leurs activités. Ils peuvent ainsi tout savoir sur ce que petits et grands font en arrivant le matin, pendant les activités du midi, pendant la récréation de la cantine, et le soir jusqu'à 18h. Et bien sûr, de nombreuses photos sont à découvrir ! 842 photos ont été postées tout au long de la dernière année scolaire.



40 familles se sont inscrites l'an passé. Malheureusement, le blog n'a reçu en moyenne que 3 ou 4 visites par semaine, et encore moins de commentaires. Alors, cette année, n'hésitez pas à féliciter et à encourager les enfants : glissez-leur des petits mots qui leur font toujours très plaisir !

Par ailleurs, dès cette nouvelle rentrée, un code enfant leur sera communiqué, code qui leur permettra de laisser, eux aussi, leurs propres commentaires ! ■

Une réussite pour le tri des déchets au restaurant scolaire



Depuis le 19 janvier, les enfants de l'école élémentaire qui déjeunent au 2nd service (12h30-13h35) trient leurs déchets à la fin du repas, dans 2 assiettes différentes, en bout de table ; ils mettent dans l'une les restes alimentaires, et dans l'autre, les déchets recyclables (pot de yaourt, papier de fromage ou de dessert, etc.). Ces derniers sont également triés lors du goûter et rassemblés dans un sac jaune, tous les jours.

Le cuisinier, de manière volontaire, rassemble chaque midi les déchets dans un seau, qu'il pèse. Les résultats de ces pesées sont reportés chaque jour dans un tableau (total des pertes alimentaires par jour et par enfant), et communiqués aux enfants pour les sensibiliser (ils les réclament même s'il s'avère que l'on oublie de leur donner !). Ils les commentent alors avec bonheur s'ils ont bien mangé (moins de 70 g de

perte/enfant (moyenne nationale)), ou un peu tristes s'ils n'ont pas atteint cet objectif... Du vert, du jaune et du rouge, voilà les notes qu'ils s'attribuent sans ménagement ! ■

Le prix littéraire "Les Emouquets" 2019

Sur 21 CE2 participants, 15 étaient présents. Les enfants ont lu 6 livres durant l'année scolaire, et le prix a été décerné à *Mystère à la bijouterie*, de Martin Widmark.

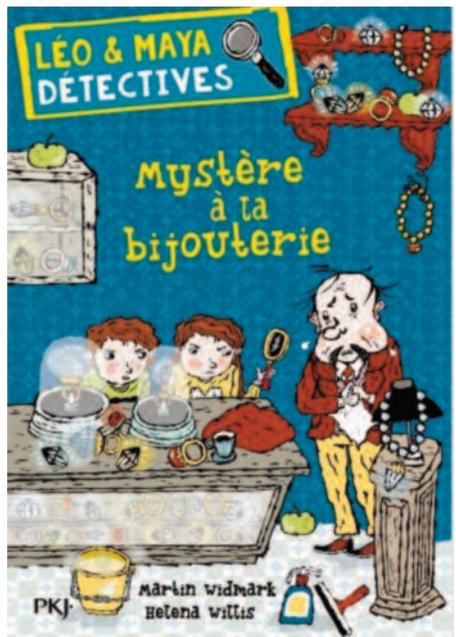
Avant le vote, les enfants, réunis en duo, ont présenté et donné leur avis sur chacun des 6 livres sélectionnés.

L'élection a eu lieu dans les règles de l'art : émargement, isolement, urne et dépouillement du vote par les enfants.

En récompense, un livre du même auteur sera offert aux 15 participants. Un goûter a clôturé cet événement.



© Marine



© PKJ

Les Flanerolles 2019

Nous vous donnons rendez-vous **samedi 21 septembre** à la **salle La Pépinière** pour la prochaine édition des Flanerolles, à l'occasion de 2 séances du spectacle tout public *À la belle étoile*, à **14h30** et **16h15**.

Cette lecture-spectacle, librement inspirée de l'ouvrage *Sans papiers*, d'Agnès de Lestrade, est produit par la Spark Compagnie, avec Marie Mellier, metteur en scène et plasticienne, et Nadia Sahali, comédienne et chanteuse.

Synopsis :

Un petit garçon, sans papiers et sans nom, du haut de ses 8 ou 9 ans, nous parle de son passé, dans un pays en guerre, de son présent de "sans papiers", dans un pays mal accueillant, mais en **paix**. Sur un ton primesautier, il égrène des fragments de vie difficiles à supporter : les maisons en carton, les courses dans les forêts, à jouer aux gendarmes et aux voleurs, les repas tirés des poubelles, et sa maman en attente d'un heureux événement...



© Sparkcompagnie

Roncherolles Rando : après une saison 2018-2019 bien remplie, 2019-2020 s'annonce aussi riche !

Comme chaque année, nous présenterons notre association lors du forum des associations samedi 7 septembre 2019, suivi d'une randonnée de 8 à 9 km, dimanche 8 septembre, au départ de Roncherolles. Cette dernière, ouverte à tous, permettra aux personnes désirant nous rejoindre de se faire une idée sur notre association.

Outre les temps forts qui vont vous être présentés, nous randonnons généralement le dimanche et le jeudi suivant, et ceci tous les 15 jours, essentiellement en Seine-Maritime et dans l'Eure. Les randonnées font entre 14 et 20 kms, et se déroulent à la journée, avec la possibilité de s'arrêter pique-niquer.

Les dates à retenir pour la saison à venir :

- **Samedi 5 octobre** : notre assemblée générale à Nollevall, mais nous fêtons surtout nos 15 ans d'existence. Pour cette occasion, nous troquerons nos chaussures de randonnée contre d'autres plus adaptées à la danse. Effectivement, après le repas, une soirée dansante sera proposée.

- **Judi 21 novembre** : 3^{ème} jeudi du mois... Et arrivée du Beaujolais Nouveau ! 15 ans que nous fêtons cet événement et, cette année, il accompagnera un pot au feu. On marchera avant, et peut être après...

- **Samedi 14 décembre** : une visite à Arras avec au programme : découverte de la ville, de ses illuminations, de son marché de Noël, de la grande place, de son beffroi culminant à 75m, et visite guidée dans les boves (galeries souterraines). Suivra un repas dans la cave voûtée d'un restaurant. Aller et retour en car.

- C'est en Belgique que nous fêtons le réveillon du jour de l'an. Plus précisément dans les Ardennes Belges. Nous y serons du **27 décembre 2019 au 03 janvier 2020**.

- **Dimanche 12 janvier** : nous dégusterons la galette à la Pépinière.

- En **mai**, nous quitterons à nouveau notre Normandie pour nous rendre dans les Gorges de la Loire, au sud de Roanne. Pendant une semaine, nous découvrirons cette région.

- Dernière sortie de l'année, qui perdure, elle aussi, depuis 15 ans : le **week-end end de la Pentecôte**. Cette fois, c'est dans le Pas-de-Calais que nous arpentons les chemins, plus précisément à Stella, près de Berck. Le samedi, nous ferons une halte au Crotoy, pour faire la traversée de la Baie de Somme, et le retour en train à vapeur. Une visite de Montreuil-sur-Mer et de ses alentours devrait être au programme du dimanche, et, pour le lundi, la randonnée n'est pas encore choisie.

Voilà les grandes lignes de 2019-2020. Si vous avez envie de nous rejoindre, rendez-vous samedi 7 septembre 2019 au forum des associations.

Contact : Jean-Luc Danet au 06 32 44 67 44



© Roncherolles Bando

Comité des Fêtes et de l'Animation

La chasse aux œufs s'est déroulée le 13 avril dernier. 50 enfants ont participé à cet événement. Pour clôturer cet après-midi de chasse, un goûter et une poule en chocolat ont été offerts aux enfants. Par ailleurs, la foire à tout s'est tenue le 28 avril et, malgré un temps maussade, celle-ci a rencontré un réel succès ! Enfin, comme chaque année, le CFA a participé à Festiv'Halle, samedi 29 juin. Un apéritif a été offert, suivi d'un repas et de la traditionnelle retraite aux flambeaux. À l'issue de la retraite, un paquet de bonbons a été remis aux enfants.

Cap maintenant sur 2019-2020 ! Le CFA a ses ateliers, qui ouvriront leurs portes dès la mi-septembre : généalogie, dentelle aux fuseaux, hardanger, jeux, ...

Contact : Denise Lainé au 06 72 79 08 49



Le Réveil Roncherollais - Théâtre et couture

Théâtre

Un groupe théâtre du Réveil Roncherollais travaille sur une pièce de Coline Serreau, "*Le Salon d'été*", qui sera présentée à La Pépinière samedi 11 janvier 2020 à 20h30.

Les personnes qui souhaiteraient intégrer un atelier théâtre dès la rentrée de septembre 2019 doivent nous contacter dans les meilleurs délais et, au plus tard, le jour du forum. Cet atelier ne s'ouvrira que si nous avons au moins une dizaine de personnes intéressées, et est accessible à tous, à partir de 15 ans, débutant ou ayant déjà pratiqué.

Une réunion d'informations aura lieu en septembre, si le nombre de personnes préinscrites est suffisant.

Couture

Ces cours sont très demandés mais il reste quelques places pour la prochaine rentrée, en octobre. Comme l'an passé nous constituerons, à nouveau, une liste d'attente. N'hésitez pas à confirmer votre inscription, et à prendre rang.

Contact : Monique Lascroux au 02 35 59 08 15



© Le Réveil Roncherollais

ASRV Tennis

Une saison qui se termine pour l'ASRV Tennis avec plusieurs événements qui ont marqué cette fin de saison !

Le championnat par équipe homme du printemps s'est déroulé au mois de mai avec une honorable 5^{ème} place de l'équipe, dans un concours très relevé. Ces championnats reprendront en octobre, à l'occasion des compétitions d'hiver. Pour la 2^{ème} année consécutive, l'ASRV Tennis a organisé un tournoi interne homologué par la FFT : félicitations à Nicolas Moisson pour sa victoire en finale le 7 juillet face à Damien Bayeux, et bravo également à tous les participants de ce tournoi, de plus en plus nombreux. Nous renouvelerons évidemment cet événement, et peut-être même plusieurs fois dans l'année.

Et, comme tous les ans, le 27 juin a eu lieu le tournoi des enfants de l'école de tennis. Grand succès auprès des participants ! Bravo aux vainqueurs Nicolas Delaroché, Clément Truffry et Mathis Coeffier dans leur catégorie respective ! Nous espérons que tout le monde a profité des vacances pour continuer à s'entraîner et est prêt à repartir en septembre pour une nouvelle saison !

Contact : Frédéric Duhazé au 06 47 98 01 90



© ASRV Tennis

Moutontond

Le Club des jardiniers de la Métropole et l'association Moutontond organisent une présentation sur le pâturage dans les jardins, le 26 septembre prochain, de 18h à 20h30, à la Pépinière. Cette soirée sera co-animée par l'association Moutontond et par Audrey Bargé, coordinatrice biodiversité et gestion différenciée de la Métropole. Nous évoquerons les effets de la tonte animale sur la biodiversité. Nous vous raconterons des histoires de pâturage chez les particuliers et sur les espaces publics à Roncherolles-sur-le-Vivier. Et nous partagerons des astuces pratiques pour ceux qui veulent se lancer. Nous irons ensuite ensemble visiter 1 ou 2 jardins tondu par des moutons, et répondrons à toutes vos questions.

Curieux ou intéressé : inscription gratuite mais obligatoire sur la page du club des jardiniers :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable>

Contact : Olivier Cousson au 06 86 78 89 13

MOUTONTOND



© Moutontond

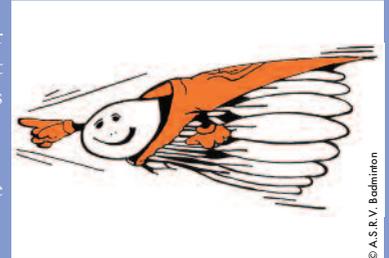
ASRV Badminton

Après la bonne humeur partagée tout au long de l'après-midi "portes-ouvertes pour le cirque et le badminton", les raquettes se sont reposées ! Elles ont patienté tout l'été, au frais, et sont désormais prêtes à vous accompagner ! Alors, pour les retrouver, 2 possibilités :

- passer nous voir au forum des associations ;
- ou bien aux heures de cours à la Pépinière : le **mercredi de 17h à 18h30** ou de **20h à 22h30** et le **vendredi de 21h à 22h30**.

Il vous sera bien évidemment permis d'essayer avant de vous inscrire.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : nous espérons vous voir à la rentrée !

Contact : Daniel Labarre-Gil au 06 72 22 80 95
Pascal Vitry au 06 82 92 86 34 - Lucie Blanchard au 06 65 43 73 64



© A.S.R.V. Badminton

Le Réveil Roncherollais - Arts du cirque

NOUVEAU : les cours d'initiation aux Arts du cirque auront lieu cette année tous les lundis après l'école, de 17h à 18h (groupe des 5 à 7 ans) et de 18h à 19h (groupe des 8 à 11 ans).

Ils seront désormais accessibles dès 5 ans.

Il reste quelques places : rendez-vous au forum des associations pour inscrire votre enfant !

Contact : Claire Baumgarten au 07 60 87 26 88



© Le Réveil Roncherollais

© Le Réveil Roncherollais

ASRV Gymnastique

Jours des cours :

- Cours de Gym douce-atelier d'équilibre : le lundi de 14h15 à 15h15
- Cours Gym/Stretching : le lundi de 19h30 à 21h00

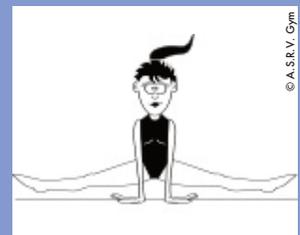
Gymnastique douce, tonique et stretching.

Ces activités sont pratiquées à la salle La Pépinière.

Les cours reprennent à partir du 2 septembre aux heures habituelles.

L'association sera présente au forum des associations le 7 septembre.

Contact : Sylvie Le Goff au 06 84 71 20 20 ou bien legoff.sylvie@wanadoo.fr



© A.S.R.V. Gym

État civil

Une pensée pour...

Laurent Fabre-Thomas, le 25 février.
François Hameau, le 18 avril.
Alain Philippe, le 20 juin.
Jeanne Riou (épouse Leprince), le 26 juin.

Bienvenue à...

Léonore Christol, née le 25 juin.
Loup Poixblanc, le 21 juillet.
Axel Bouffard, le 23 juillet.

Nos félicitations à...

Ana Nezingu Toko et Pierre Binet, le 6 juillet.

Le saviez-vous ?

Ramassage des déchets : attention !

Changement du jour de ramassage pour les déchets ménagers et sacs de tri : la collecte se fera le **jeudi** à compter du 12 septembre (voir flyer joint).
De plus, le dernier ramassage de déchets végétaux de l'année aura lieu vendredi 29 novembre. Après cette date, il faudra attendre le mois de mars pour cette collecte.

Ados : annulation d'événements

Le tournoi multisports du 22 juin dernier, organisé par la commission jeunesse suite à la réunion avec les ados du 13 mars, a dû être annulé. En effet, seuls 4 participants se sont inscrits. Difficile de faire un tournoi à 4... Dommage ! Nous avons déjà dû annuler la visite et la participation au spectacle du 106 à Rouen en juin 2018...

Effectifs des écoles

Voici les effectifs prévus pour la rentrée 2019-2020 :

École maternelle :

2 tout petits, 14 petits, 19 moyens et 7 grands.

École élémentaire :

12 CP, 16 CE1, 17 CE2, 20 CM1 et 15 CM2.

Ces effectifs sont ceux connus au moment de l'impression. Ils sont susceptibles d'évoluer à la rentrée.

Filo'R

Suite au nouveau marché d'exploitation du transport à la demande Filo'R, le trajet vers l'arrêt "Mairie de Bois-Guillaume" est rétabli depuis le 1^{er} juillet 2019. Il permet ainsi d'effectuer une correspondance avec la ligne F1. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du réseau Astuce.

 **Mairie**
02.35.59.09.59

© Pixabay



© Pixabay



© Jean-Luc Kercher



© Sparkcompagnie



© Lejourdelanuit



© Pixabay



© Mairie



© Pixabay



© Téléthon



Jeudi 5 septembre

Réunion publique sur la muette communale.
Salle La Pépinière à 18h30.

Samedi 7 septembre

Accueil des nouveaux habitants, à la mairie à 10h30.
Forum des associations, à la salle La Pépinière de 16h à 18h.

Samedi 14 septembre

Spectacle intergénérationnel *Histoires de guitares*, de Gaëdic Chambrier. Participation libre.
Salle La Pépinière à 16h30 (sur réservation auprès de la mairie).

Samedi 21 septembre

Les Flanerolles, organisées par la bibliothèque municipale.
Salle La Pépinière à 14h30 et 16h15.

Samedi 12 octobre

Jour de la Nuit. Conférence, contes, observation, télescopes, jeux... Entrée libre, à partir de 20h30.

Samedi 19 octobre

Soirée couscous (sur réservation), organisée par le CFA.
Salle La Pépinière à 20h.

Lundi 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.
Départ de la mairie à 11h.

Samedi 16 novembre

Dictée organisée par le CFA.
Salle La Pépinière à 18h30.

Samedi 7 décembre

Téléthon organisé par le CFA.
Programme à venir.